



Perte de ma fille a cause d'erreur de sage femme

Par **gall60**, le **17/12/2012 à 11:32**

Bonjour,pour faire court j'ai perdue ma petite fille a la suite d'un accouchement(erreur medical)je m'explique:je ne sentais plus bouger mon bebe,je suis donc aller aux urgences maternité a 9h.,ou une sage femme m'a prise en charge,elle m'a mis le monitoring puis elle m'a dit"le coeur de votre bébé c'est pas trop ca"mais ca peu attendre!!!rnj'ai demandé pourquoi ne me fait on pas une césarienne,elle m'a repondue on ne fais pas de cérarienne de complaisance.ce n'est que vers 16h qu'elle a commencer a s'affoler et a appeler le gyneco de garde qui a decider de suite de me faire une césa...sauf que mon bébé avait fais un arrêt cardiaque,ils ont reussi a faire repartir son petit coeur,mais m'a fille n'a vécu que 10 jours en néotologie "elle n'etait pas consciente".cette histoire c'est passer en juin 2009,a l'epoque nous n'avions pas le courage de porter plainte la douleur etait trop profonde maintenant avec le recul je veux que cettte sage femme paie pour nous avoir retirer notre LEA.rnest il trop tard?dois je porter plainte contre l'hopital ou contre elle?rnelle a briser notre vie.rnQue peut on demander pour tout le malheur causer?merci beaucoup